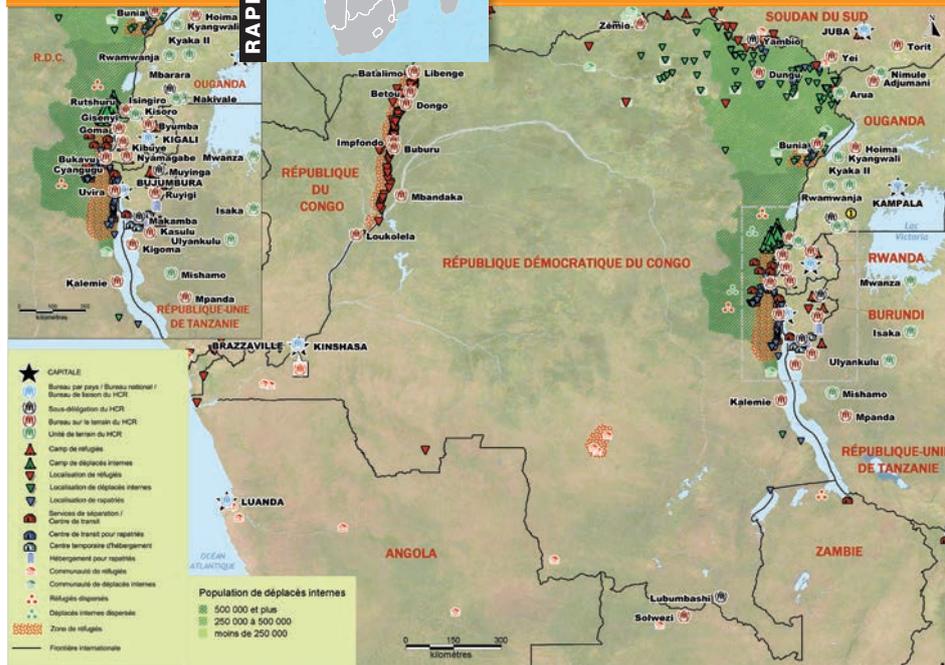




RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Présence du HCR en 2012	
Nombre de bureaux	17
Effectifs totaux	358
Internationaux	71
Nationaux	285
JEA	2
VNU	28
Autres	4

| Aperçu |

Faits marquants

- Une commission tripartite formée du HCR, du Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et du Gouvernement de la République du Congo (Congo), a organisé le retour et la réintégration de 46 300 ressortissants congolais réfugiés au Congo dans la province de l'Équateur, située dans l'est de la RDC.
- Le HCR a organisé le rapatriement de plus de 10 700 réfugiés rwandais.
- Après la conclusion d'un accord tripartite entre le HCR et les Gouvernements de la RDC et de l'Angola, près de 15 600 réfugiés angolais ont regagné leur pays d'origine et quelque 51 000 ont opté pour l'intégration sur place. Près de 23 000 réfugiés attendent encore d'être rapatriés.
- En raison de la dégradation de la situation en République centrafricaine, à la fin de l'année 2012, le HCR a ouvert un nouveau camp pouvant accueillir jusqu'à 3 000 personnes dans la province de l'Équateur.
- En janvier 2012, le HCR a transféré les responsabilités de détermination du statut de réfugié à son homologue gouvernemental, la Commission nationale pour les réfugiés. Le HCR continue à contribuer au renforcement des capacités de la commission par un travail de formation et d'accompagnement.
- L'apparition de nouvelles alliances rebelles a donné lieu à un regain de violence dans l'est de la RDC et dans la province du Katanga. La prise de Goma par les rebelles, en novembre 2012, a entraîné de nouvelles vagues de déplacement et considérablement entravé l'accès du HCR aux personnes relevant de sa compétence dans la région.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Dans cette opération, les principaux groupes relevant de la compétence du HCR étaient les réfugiés angolais, arrivés en vagues successives à partir des années 1990 ; les réfugiés rwandais ayant fui la guerre civile des années 1990 au Rwanda et vivant en RDC ; et les rapatriés originaires de la RDC, s'étant réfugiés au Congo lors de la crise post-électorale de 2010 et ayant regagné leur pays en 2012.

Partenaires

- Partenaires d'exécution**
- Organismes gouvernementaux :**
Commission nationale pour les réfugiés
- ONG :**
Action et intervention pour le développement et l'encadrement social, *African Conservation Fund*, *African Initiative for Relief and Development*, Agence adventiste de secours et de développement, Arche d'alliance, Association pour le développement social et la sauvegarde de l'environnement, Centre d'assistance médico-psycho-sociale, Centre d'intervention psycho-sociale, Centre de développement intégral, Communauté des églises libres pentecôtistes, *Cooperazione sviluppo*, *Deutscher Caritasverband*, Encadrement des réfugiés urbains de la ville de Kinshasa, Fédération luthérienne mondiale, Femmes en mission pour le soutien et action aux vulnérables confondus, *German Agro-Action*, Groupe d'appui-conseils aux réalisations pour le développement endogène, *Hope in Action*, *International Emergency and Development Aid*, InterSOS, Les Aiglons, *Medair*, Multi-actions d'assistance aux marginalisés et sinistrés, Oxfam Québec, Pain pour les déshérités, Première urgence - Aide médicale internationale, *Save the Children International*, *Search for Common Ground*, *Women for Women International*
- Autres :**
OIM, UNOPS
- Partenaires opérationnels**
- Autres :**
MONUSCO, PAM, UNICEF

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Rwanda	50 700	7 200	54	59
	Burundi	9 400	9 400	49	52
	Soudan	2 500	2 500	47	44
	Rép. centrafricaine	1 700	1 700	51	44
	Congo	700	700	40	38
	Pays divers	80	80	38	52
Demandeurs d'asile	Burundi	900	900	51	60
	Rwanda	700	700	53	54
	Congo	130	130	50	68
	Pays divers	90	90	45	40
Déplacés internes	Rép. dém. du Congo	2 669 100	457 200	-	-
Déplacés de retour et assimilés	Rép. dém. du Congo	304 600	2 300	-	-
Autres pers. rel. de la compétence du HCR	Anciens réfugiés angolais visés par la clause de cessation	71 800	-	52	48
Réfugiés rapatriés ¹	Congo	46 400	46 400	51	62
	Ouganda	21 900	10	51	62
	Soudan	2 400	-	51	62
	Rép. centrafricaine	800	-	51	62
	Pays divers	390	390	51	62
Total		3 184 290	529 700		

¹La ventilation démographique concerne l'ensemble des réfugiés congolais rentrés dans leur pays, soit 71 980 personnes.

| Rapport sur les résultats de 2012 |

Réalisations et impact

Processus de protection et documents adéquats

- Si 85 pour cent des enfants réfugiés angolais avaient reçu des actes de naissance en 2011, ils en avaient presque tous reçu à la fin de l'année 2012.

Environnement de protection favorable

- Six centres de transit et 12 centres d'accueil situés le long du fleuve Congo ont permis d'organiser l'accueil des réfugiés.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Des sessions de sensibilisation, organisées dans le cadre de séances de cinéma en plein air, de spectacles de rue, d'activités scolaires et de clubs de jeunes ont touché plus de deux millions de personnes, dont des réfugiés, des déplacés internes, des rapatriés et des membres des collectivités locales.
- Des victimes de violences sexuelles et sexistes, identifiées à l'occasion d'activités de suivi de la protection, ont été orientées sur les services adéquats pour y recevoir une aide médicale, psychosociale et juridique. En outre, le HCR a entrepris une série de projets pour améliorer les qualifications professionnelles des victimes de violences sexuelles et sexistes et renforcer ainsi leurs moyens de subsistance.

Besoins de base et services essentiels

- La prise en charge des frais de scolarité et la distribution de fournitures scolaires aux enfants réfugiés ont accru le taux de scolarisation dans le primaire, qui est passé de 90 pour cent en 2011 à 94 pour cent en 2012. Le taux de scolarisation dans le secondaire est passé de 64 pour cent en 2011 à 93 pour cent en

2012. Grâce à la construction de deux écoles supplémentaires, dotées chacune de six classes, plus de 6 300 enfants rapatriés (environ 41 pour cent) ont eu accès à l'enseignement primaire dans la province de l'Équateur.

- Environ 77 pour cent des personnes déplacées vivant avec le VIH et le sida avaient accès à des traitements à la fin de l'année 2012, contre 55 pour cent en 2011.
- La collaboration du HCR avec les structures de santé congolaises à l'échelon provincial a permis de réduire le taux de mortalité des enfants réfugiés, qui est passé de 2 pour 1 000 à la fin de l'année 2011 à 0,76 pour 1 000 à la fin de l'année 2012.
- Les services médicaux des centres transit ont soigné quelque 3 800 rapatriés et en ont orienté environ 500 sur d'autres services pour traitement ultérieur.
- Tous les réfugiés ont pu bénéficier pendant six mois d'une aide médicale gratuite dans les centres de santé appuyés par le HCR et ses partenaires. Pour améliorer l'accès aux services de santé, au profit des rapatriés comme des membres des collectivités locales, l'Organisation a ouvert un centre de santé supplémentaire, conclu des accords de coopération avec 30 centres existants et fourni médicaments et équipements à des postes de santé.
- Sur 400 femmes sélectionnées pour des projets générateurs de revenus, 386 ont achevé leur formation et reçu une subvention pour démarrer une activité.
- Quelque 2 300 ménages (dont 1 700 ménages vulnérables), issus de la population déplacée et de la population d'accueil, ont reçu des matériaux pour abris pour améliorer leurs logements dans la Province-Orientale. En outre, 1 750 familles de retour (environ 14 pour cent de la population de retour) ont reçu des matériaux pour abris, destinés à faciliter leur réintégration.

- Le forage de neuf puits supplémentaires dans les principales zones de retour, Libenge et Dongo, a accru le volume d'eau disponible, qui est passé de huit litres par personne et par jour en 2011 à dix litres en 2012.

Solutions durables

- Plusieurs visites de reconnaissance ont été organisées à l'intention des Angolais réfugiés en RDC ; à la suite de ces visites, quelque 15 500 d'entre eux ont regagné leur pays d'origine de leur plein gré. Environ 6 500 personnes ont opté pour l'intégration sur place et reçu des cartes de séjour valables deux ans.
- Tous les rapatriés en provenance du Congo ont reçu une allocation en espèces de 15 dollars E.-U. par personne. Les familles se sont vues distribuer des colis de rapatriement comprenant des couvertures, des moustiquaires, une bâche en plastique et des ustensiles de cuisine. Des projets communautaires, portant par exemple sur la rénovation d'écoles, la prestation de services de santé et le forage de puits supplémentaires, ont facilité la réintégration des rapatriés au sein de leur communauté.

Appui à la logistique et aux opérations

- Pour appuyer les divers programmes de rapatriement, en 2012, le HCR a fait l'acquisition de matériels importants, dont six embarcations fluviales, quatre vedettes et quatre camions, auxquels se sont ajoutés près de 850 000 litres de carburant.

Évaluation des résultats

En 2012, la délégation du HCR en RDC a exécuté en parallèle et avec succès trois programmes de rapatriement, ainsi qu'une opération en faveur de réfugiés rapatriés. Près de 27 000 personnes sont rentrées en Angola, au Burundi et au Rwanda, de sorte que le chiffre cible de 14 000 personnes a été largement dépassé ; et 46 300 réfugiés originaires de RDC sont rentrés du Congo.

Le travail de protection et d'assistance auprès des déplacés internes a continué à poser un problème majeur car la sécurité s'est dégradée au cours de l'année et a provoqué de nouveaux déplacements. Le HCR a continué à remplir son rôle de chef de file du module de protection mais a été confronté à certains défis en matière de coordination et de mise en œuvre des priorités stratégiques. Tout d'abord, le recrutement de nouveaux collaborateurs a pris plus de temps que prévu, ce qui a nui à la coordination du module. Ensuite, l'impossibilité d'accéder à certains secteurs de l'est du pays, du fait de l'insécurité qui y régnait, a entravé la mise en œuvre des priorités stratégiques.

Collaboration avec les partenaires

En RDC, le HCR a conclu des accords de sous-traitance avec 32 partenaires d'exécution nationaux et internationaux, dont un partenaire gouvernemental et deux institutions onusiennes. L'Organisation a également participé à plusieurs forums de coordination, tels que le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, l'Équipe des Nations Unies dans le pays et différents groupes de travail. En outre, le HCR a été chef de file du module de protection et du groupe de travail sur la prévention de la violence sexuelle et sexiste, et a codirigé le module des abris.

Le PAM et l'UNICEF ont travaillé en étroite collaboration avec le HCR et les trois partenaires ont coordonné leurs activités avec celles de la MONUSCO. Des contacts réguliers ont été maintenus avec la FICR, ainsi qu'avec différentes institutions et organisations de la société civile.

Le Haut Commissariat a également renforcé les moyens de ses partenaires locaux en fournissant du matériel de bureau et des équipements informatiques, en finançant les salaires des principaux collaborateurs, en participant à des ateliers sur les sujets pertinents et en organisant des sessions de formation. Les autorités congolaises ayant assumé la responsabilité de la détermination du statut de réfugié en 2011, le HCR a continué de dispenser une formation et une assistance à son homologue gouvernemental, la Commission nationale pour les réfugiés.

Quelque 23 000 réfugiés angolais souhaitant regagner leur pays n'ont pu être rapatriés après l'invocation de la clause de cessation et attendent toujours que leur retour soit organisé. Sur les 51 000 Angolais ayant opté pour l'intégration sur place en RDC, 6 500 ont reçu des cartes de séjour temporaires en 2012.

Le HCR, en qualité de chef de file de la composante prévention et protection de la stratégie nationale mise en œuvre en RDC pour lutter contre la violence sexuelle et sexiste, a organisé des activités de prévention qui ont touché plus de 2 millions de personnes. En 2013, l'accent sera mis sur l'amélioration de la coordination et sur la généralisation des mesures visant à répondre aux incidents de violence sexuelle et sexiste.

Contraintes

L'insécurité et l'instabilité qui troublaient le pays sont demeurées des contraintes majeures, entravant l'acheminement des articles d'aide humanitaire. La prise soudaine de Goma, tombée aux mains d'une nouvelle alliance rebelle en novembre 2012 a, une fois encore, modifié le contexte humanitaire dans l'est de la RDC et réduit l'espace humanitaire en limitant, des semaines durant, l'accès du HCR à cette région. Bien qu'une nouvelle série de pourparlers de paix entre le Gouvernement de la RDC et l'alliance rebelle ait été organisée à Kampala sous l'égide de l'Union africaine, les deux parties n'étaient parvenues à aucun accord à la fin de l'année 2012.

L'éloignement de la province de l'Équateur et de la Province-Orientale, ainsi que de certains secteurs du Katanga, et l'indigence de leurs infrastructures ont continué à entraver l'accès du HCR aux personnes relevant de sa compétence, notamment aux déplacés internes congolais et aux réfugiés rwandais.

Besoins non satisfaits

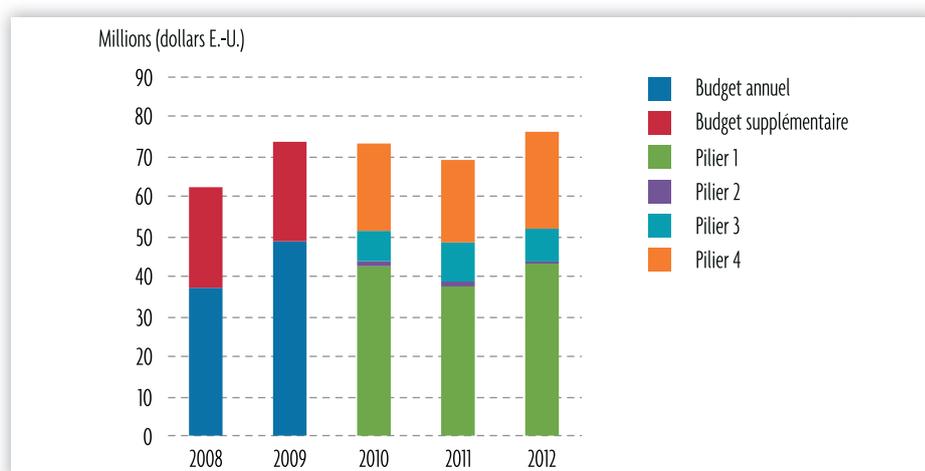
- Plus de 85 pour cent des rapatriés congolais n'ont pas reçu les matériaux pour abris qui auraient facilité leur réintégration.
- Quelque 23 000 réfugiés angolais ayant exprimé le souhait de regagner leur pays n'ont pu être rapatriés en 2012.
- Sur les quelque 51 000 réfugiés angolais ayant opté pour l'intégration sur place, 44 500 attendaient toujours leur permis de séjour à la fin de l'année 2012.
- En 2012, il a été impossible de suivre les conditions de protection de plus de 25 pour cent de la population déplacée à l'intérieur du pays, en raison de l'isolement de plusieurs sites d'installation des déplacés et de l'insécurité qui régnait dans certains secteurs.

| Informations financières |

Les besoins financiers pour l'opération du HCR en RDC s'élevaient à 157,7 millions de dollars E.-U. en 2012, ce qui représente une augmentation d'environ 13 pour cent par rapport au budget 2011, chiffré à 139,6 millions. Les fonds mis à disposition ont permis à l'opération de dépenser 76,2 millions de dollars E.-U.

L'accroissement des besoins est essentiellement due à la forte augmentation du nombre des déplacés internes, qui est passé d'1,7 million fin 2011 à 2,6 millions au premier semestre 2012. Afin de répondre adéquatement aux besoins croissants et de faire face à la situation d'urgence dans l'est de la RDC, le HCR a lancé en septembre 2012 un appel de fonds pour les déplacés internes, ainsi que pour les réfugiés congolais en Ouganda et au Rwanda. Des fonds supplémentaires ont également été nécessaires en raison de la hausse inattendue du nombre de rapatriés en provenance du Congo en 2012 ; le HCR a de ce fait été contraint de réorienter sur la province de l'Équateur des ressources logistiques et humaines initialement affectées à d'autres régions.

Dépenses en République démocratique du Congo | 2008-2012



Budget, revenus et dépenses en République démocratique du Congo | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	84 337 627	1 022 752	22 316 667	49 995 579	157 672 625
Revenus issus des contributions ¹	37 197 363	0	1 642 965	10 024 349	48 864 677
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	6 024 289	517 235	6 603 080	14 965 263	28 109 867
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	43 221 652	517 235	8 246 045	24 989 612	76 974 544

VENTILATION DES DÉPENSES

Environnement de protection favorable

Instruments régionaux et internationaux	105 507	0	0	0	105 507
Droit et politique générale	1 642	0	0	121 984	123 626
Institutions administratives et pratiques	285 480	0	0	110 058	395 537
Accès à l'assistance juridique et recours	281 458	0	0	358 279	639 737
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	640	0	0	100	740
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	1 406 942	38 603	5 000	573 864	2 024 410
Sous-total	2 081 668	38 603	5 000	1 164 285	3 289 557

Processus de protection et documents adéquats

Enregistrement et établissement de profils	1 770 672	38 603	0	622 124	2 431 399
Procédures de détermination du statut	814 553	0	0	0	814 553
Documents individuels	208 464	117 178	0	0	325 642
Enregistrement et documents d'état civil	105 770	207 044	0	331 408	644 222
Réunification familiale	151 304	0	0	0	151 304
Sous-total	3 050 764	362 824	0	953 532	4 367 120

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</i>					
Protection contre les conséquences du conflit armé	93 819	0	0	2 508 299	2 602 118
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	1 201 207	0	145 474	2 410 800	3 757 482
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	189 833	0	0	0	189 833
Protection des enfants	385 715	0	0	0	385 715
Sous-total	1 870 574	0	145 474	4 919 099	6 935 147
<i>Besoins de base et services essentiels</i>					
Santé	1 822 898	0	321 041	13 920	2 157 859
Santé procréative et services liés au HIV	1 293 710	0	943 604	540 169	2 777 483
Nutrition	231 804	0	0	0	231 804
Sécurité alimentaire	0	0	2 235	0	2 235
Eau	10 000	0	290 949	0	300 949
Assainissement et hygiène	610 816	0	113 237	165 731	889 784
Abris et infrastructure	422 760	0	1 047 105	2 836 409	4 306 274
Articles ménagers de base	583 505	0	0	1 357 904	1 941 409
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	500 387	0	72 737	117 902	691 025
Éducation	795 042	0	423 796	220 115	1 438 954
Sous-total	6 270 922	0	3 214 704	5 252 151	14 737 776
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>					
Mobilisation communautaire	845 272	38 603	72 737	942 902	1 899 513
Coexistence avec les communautés locales	882 863	77 205	107 034	270 644	1 337 747
Ressources naturelles et environnement commun	5 000	0	0	220 116	225 116
Autosuffisance et moyens d'existence	447 892	0	326 715	762 332	1 536 940
Sous-total	2 181 027	115 808	506 487	2 195 994	4 999 316
<i>Solutions durables</i>					
Stratégie de solutions globales	93 819	0	0	0	93 819
Retour volontaire	11 361 937	0	13 290	224 178	11 599 405
Réintégration	7 339	0	1 258 581	233 135	1 499 055
Intégration	444 055	0	372	0	444 427
Réinstallation	771 703	0	0	0	771 703
Sous-total	12 678 853	0	1 272 243	457 313	14 408 409
<i>Direction, coordination et partenariats</i>					
Coordination et partenariats	436 661	0	0	330 173	766 833
Gestion et coordination des camps	375 276	0	0	1 428 277	1 803 554
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	1 183 721	0	0	582 303	1 766 024
Sous-total	1 995 658	0	0	2 340 754	4 336 411
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>					
Logistique et chaîne d'approvisionnement	6 570 069	0	1 209 019	1 997 822	9 776 909
Gestion des opérations, coordination et appui	2 391 371	0	432 161	1 036 556	3 860 087
Sous-total	8 961 440	0	1 641 179	3 034 377	13 636 996
<i>Appui régional et au Siège</i>					
Conseils techniques et appui aux opérations	929	0	0	0	929
Sous-total	929	0	0	0	929
Versements aux partenaires d'exécution	4 129 818	0	1 460 958	3 950 286	9 541 061
Total	43 221 652	517 235	8 246 045	24 267 791	76 252 723

Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.